

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

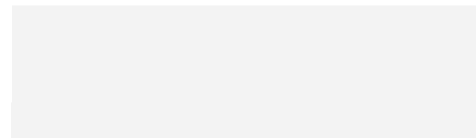
ALIÉNATION DE BIENS

Conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la
Loi sur les cités et villes

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, de ce qui suit :

Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du 23 janvier 2018, le lot 6 216 249 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, situé dans le secteur du chemin Larocque, a été vendu le 7 mai 2018 à l'entreprise Extermination Denis Brisson inc., représentée par M. Denis Brisson, président, et M^{me} Chantal Brisson, vice-présidente, pour la somme de 125 000 \$, produit net de la vente.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 25 mai 2018.



Alain Gagnon, MAP, OMA
Greffier